

Réf: Dossier N° 070831

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SYRATA TRANSPORT »

Siège social Abidjan, Anyama, BLANKRO EN FACE DE LA
PHARMACIE OLYMPIQUE, Lot 1211, Ilot 135

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 10/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SYRATA TRANSPORT »

Objet :

- Transport public;
- Transport de marchandises ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Anyama, BLANKRO EN FACE DE LA
PHARMACIE OLYMPIQUE, Lot 1211, Ilot 135

Dirigeant(s) : M SORO SIRATA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00293 du 19/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°02050/GTCA/RC/2022 du 19/01/2022

